



Projet Pédagogique Anim'Actif

I/ Information d'ordre général

1- Type d'accueil organisé et contexte institutionnel

La Ville de Beaumont organise un accueil extrascolaire communal lors des vacances scolaires.

<u>Nom</u> :	Ville de Beaumont
<u>Adresse</u> :	Grand Place, 11 à 6500 Beaumont
<u>Responsables</u> :	Mr Lambert Bruno, Bourgmestre Mme Stassin Laurence, Directrice Générale Mr NdongoAlo'o Firmin, Echevin
<u>Service Responsable</u> :	Service ATL, Lemaire Marie, Coordinatrice Rue Charles Mottoulle, 7 à 6500 Beaumont GSM : 0490/45.05.43 marie.lemaire@beaumont.be

La Commune de Beaumont s'engage à respecter le Code de qualité de l'accueil, à savoir :

- Soutenir le développement d'une politique générale de l'enfance conçue pour promouvoir le bien-être de tous (enfants et parents) ;
- Mettre en place des principes psychopédagogiques pensés, orientés et organisés en fonction d'une recherche de qualité ;
- Organiser des activités adaptées aux rythmes et aux besoins des enfants ;
- Eviter toute forme de discrimination : sexe, race, origine socio-culturelle ou socio-économique ;
- Assurer un encadrement par du personnel qualifié et en nombre suffisant ;
- Favoriser les relations avec les parents, les collectivités et les associations locales ;

La Ville de Beaumont souhaitait répondre à la demande croissante des parents, en offrant à leur(s) enfant(s), un accueil de qualité et un encadrement compétent.

2- Public accueilli

Les stages sont organisés, lors de chaque période de vacances scolaires, pour les enfants de 2 ans ½ à 12 ans habitant ou non sur le territoire de la commune de Beaumont, fréquentant ou non une école de l'entité. L'accès aux stages est ouvert à tous les enfants sans discrimination politique, philosophique, sociale, idéologique, raciale, culturelle, géographique ou autre. Aucune distinction, aucune priorité n'est donnée.

C'est également ouvert aux enfants à besoins spécifiques ; ils peuvent être accueillis après une rencontre avec les responsables de l'enfant et la coordinatrice des stages : quel projet pour l'enfant, quelles sont les attentes et les besoins de chacun (enfants, parents, animateurs),... Ceci afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe,...

3- Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Pour vivre ensemble, il est nécessaire de se fixer des limites à ne pas dépasser afin de respecter les autres et ainsi d'être soi-même respecté.

Un ROI est primordial afin que le milieu d'accueil soit un espace agréable pour tous.

ROI en Annexe 1

4- Participation financière des parents

La participation financière des parents s'élève à :

- 50 euros par semaine et par enfant ;
- 45 euros par semaine en cas de fratrie.

II/ Le projet éducatif

1- Philosophie

Notre idéal est de rassembler tous les enfants sans distinction en promouvant les valeurs d'égalité, de solidarité, de respect et de tolérance.

Le temps des vacances est un temps de ressourcement et de récréation. Le plaisir, la découverte et l'amusement y ont une place primordiale.

Chaque enfant est une personne à part entière.

C'est un lieu où l'enfant est placé au centre de la relation, dans le respect de ce qu'il est, de ses aspirations et de ses désirs ; ce qui implique que chacun y ait sa place sans restriction de milieu social, culturel, ethnique...

L'enfant est au centre de ses loisirs et a droit à un cadre sécurisant adapté à ses besoins. Le respect des choses et des personnes est une valeur importante de la vie en groupe.

Les stages offrent une véritable expérience de vie en communauté.

Les vacances sont l'occasion de partir à la découverte des autres, dans un esprit d'ouverture et de collaboration.

Le bien-être de l'enfant se construit de manière sociale, physique et culturelle.

Nos fondements et finalités résident dans l'écoute de l'enfant et de ses besoins mais aussi l'écoute de son entourage direct.

La communication est une valeur importante qui garantira un accueil adapté et de qualité offrant à chaque enfant les éléments indispensables à son bon développement. Les stages offrent également un espace de citoyenneté et de responsabilités aux jeunes qui encadrent et animent les enfants.

2- Objectifs

1/ Contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires

Procurer de la détente et du bien-être aux enfants durant les vacances. L'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement et non à l'obtention des résultats.

Les stages sont un lieu éducatif avec son encadrement qualifié attentif aux besoins des enfants tenant compte du projet pédagogique.

Cela doit être considéré comme un temps d'accueil global, qui se construit à partir d'un projet intégré où toutes les facettes de l'accueil sont considérées.

Les moments de la vie quotidienne sont des temps essentiels pour favoriser le bien-être, l'intégration et la prise en compte de chaque enfant.

2/ Favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air

Pratique sportive, jeux collectifs, ballades, excursions... permettent à l'enfant de se défouler, de prendre conscience de son corps et de ses capacités.

Les activités de plein air permettent à l'enfant de profiter de plus de liberté de mouvement, pour se défouler et pour découvrir de nouveaux endroits.

A l'extérieur, les enfants ont également l'opportunité de vivre des expériences dans la nature, de découvrir et d'être sensibilisé à l'environnement et d'en tirer une connaissance pratique.

3/ Favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication

La créativité amène à imaginer, construire, penser, découvrir de nouvelles idées, de nouveaux objets, de nouvelles solutions en associant de manière originale des choses existantes.

Chacun est créatif à sa façon et développe cette faculté différemment.

La créativité est présente dans tous les aspects de la vie, dans tous les domaines. En centre de vacances, il existe une multitude de moyens pour développer la créativité ; on ne se limite pas simplement à des ateliers d'expression manuelle. Le cadre général dans lequel les enfants évoluent est déterminant pour développer leur créativité, pour autant qu'ils bénéficient de temps et d'une certaine liberté. Un enfant acteur de son projet met en scène et crée en fonction de ses propres motivations. L'animateur peut tant faire bénéficier les enfants de sa

propre créativité que mettre en place les conditions favorables au déploiement de la créativité des enfants. L'initiation à la culture ne se limite pas à la pratique d'activités artistiques ou à des visites culturelles. On pense aussi à l'accès aux livres, l'expression corporelle, l'approche des arts, la manière dont on vit, joue, salue... ici et ailleurs.

4/ Favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle

S'intégrer signifie se sentir bien dans un groupe, se sentir reconnu et respecté dans ses différences et avoir envie de participer à la vie en groupe.

Favoriser l'intégration sociale passe par un travail de mixité des publics. Il s'agit aussi de permettre aux enfants de se rencontrer autrement et d'apprendre les uns des autres.

L'ouverture aux différences passe par la rencontre et l'accueil de l'autre tel qu'il est ainsi que par le vivre ensemble.

Les animateurs sensibilisent aussi les enfants aux notions de respect et de non stigmatisation, en commençant par donner eux-mêmes l'exemple.

On entend par différence : fille/garçon, physique, handicap, culture... Un esprit de coopération se décline par un esprit solidaire entre les participants.

L'objectif est de susciter chez les enfants des comportements qui tiennent compte du collectif, qui sont empreints du sens des autres et du groupe. Du temps est donné pour les jeux de coopération, d'entraide, de solidarité, projets collectifs...

Les jeux qui encouragent la concurrence, l'individualisme et la compétition sont limités.

L'approche multiculturelle consiste à s'ouvrir à l'autre, de façon non discriminatoire, en visant à assurer une égalité de traitement des enfants, quelles que soient leurs caractéristiques personnelles et familiales. Il s'agit aussi d'une démarche identitaire qui vise à favoriser l'expression des particularités des diverses cultures, dans un but de compréhension réciproque et de renforcement des liens sociaux et culturels. L'idée est aussi de dépasser les stéréotypes culturels pour prendre conscience des appartenances multiples de chaque individu et des richesses qui y sont liées.

5/ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

Faire prendre conscience aux enfants qu'ils sont chacun les membres d'un groupe, d'une commune, d'un pays... et que dans chacune de ces entités, des décisions se prennent, des projets se réalisent qui ont des conséquences pour la collectivité.

Susciter auprès d'eux l'envie de prendre une part active à ces projets, en exprimant leurs idées, en s'y impliquant concrètement, en évaluant et en entendant le point de vue de chacun. Entamer des démarches pour donner un rôle réel aux enfants dans les prises de décisions ou à propos des sujets qui les concernent.

Favoriser l'expression de leur opinion et faire en sorte que cette opinion soit prise en compte : ceci peut s'exprimer au quotidien par la rédaction collective d'une charte fixant les règles de fonctionnement, par l'acceptation de la non-participation d'un enfant à une activité, par l'évaluation collective d'une activité...

La participation des enfants et leur intégration seront favorisées par l'importance donnée au lien entre les animateurs et les enfants. L'animateur prendra le temps de discuter, bavarder

avec les enfants et ceux-ci auront la possibilité d'exprimer leur ressenti, leurs envies. Les moments d'évaluation collective... incitent également à la participation des enfants. La participation des enfants est aussi renforcée par la prise en compte de leur avis. Pour soutenir les initiatives venant des enfants, le temps des vacances doit être considéré comme un temps de liberté véritablement exercé et non comme un temps de contraintes arbitraires et de conformation aux désirs des adultes. La participation des enfants renforce leur autonomie, leur capacité de prendre leur vie en main et de se réaliser pleinement.

6/ Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents

Les convictions religieuses, philosophiques et politiques des enfants et de leur famille doivent être respectées.

7/ S'engager à proposer des activités variées favorisant la participation de tous, dans une optique d'éducation permanente et/ou non formelle, exclusive de toute forme d'offre d'animation spécialisée. Les activités doivent être considérées comme des moyens pour atteindre les objectifs des centres de vacances, elles ne peuvent être considérées comme des fins en soi dans le but d'une recherche d'acquisition de savoirs et de performances

Il est possible d'apprendre à tout moment, en tout lieu et à tout âge. Pas seulement à l'école. Une distinction est faite entre l'éducation formelle (durant la scolarité obligatoire) et l'éducation permanente et/ou l'éducation non formelle. Cette dernière fonctionne sans validation et en faisant prévaloir l'échange, l'initiative et l'égalité entre les participants. Elle considère également que chaque acteur/enfant a des compétences et que ce potentiel peut être une ressource pour le groupe.

Lors des stages, on considérera l'éducation non formelle comme :

- Volontaire,
- Accessible à tous,
- À visée éducative,
- Participative et centrée sur les participants,
- Visant l'acquisition de capacités préparant à la vie et à une citoyenneté active,
- Fondée sur une approche globalement collective mais qui tient compte de chaque enfant,
- Globale et structurée,
- Fondée sur l'action et l'expérience, à partir des besoins des participants.

Le sport et l'art, comme d'autres disciplines, peuvent être utilisés comme des moyens pour parvenir aux objectifs.

3- Infrastructure

Les stages sont organisés dans des endroits différents selon les périodes.

Les stages des vacances de Carnaval, de Pâques, et de Toussaint sont organisés dans le local des « Petits chenapans », cour Mottouille 7 à Beaumont.

Le local mis à disposition a les avantages suivants :

- Proximité d'espaces verts et d'une plaine de jeux ;
- Espaces extérieurs sécurisés ;
- Sanitaires (wc-lavabos) ;
- Téléphone – eau potable ;
- Espace réservé aux siestes des plus petits ;
- Nettoyés régulièrement.

Les stages organisés durant les vacances d'été ont été organisés dans différentes écoles communales de l'entité.

Il nous est donc mis à disposition ;

- Une salle de gymnastique
- Un réfectoire
- Les sanitaires
- Une classe maternelle avec le local pour la sieste et les sanitaires adaptés aux plus petits.
- Deux classes.
- Une cour de récréation

Ces différents cadres permettent à chaque enfant de vivre des activités sécurisées à l'intérieur comme à l'extérieur. Les sites offrent une grande polyvalence.

4- Thématique d'animation

Pour chaque stage, en lien avec le présent projet pédagogique, l'Administration Communale de Beaumont opte pour une thématique spécifique.

Le thème est le fil conducteur qui peut aider à lier les grandes activités entre elles ou à structurer la vie quotidienne par des rituels.

Les animateurs soutenus par la coordinatrice sont soucieux de réfléchir au sens du thème et des activités qu'ils proposent.

Un thème contribue mais ne fait pas toute la qualité de l'animation. Il est exploité pour les bricolages, les décorations, les activités, les relations. Il crée une ambiance dynamique et sympathique qui peut inciter les enfants à entrer dans un univers imaginaire.

L'équipe d'animation met des outils en place pour assurer au maximum la participation active des enfants dans l'animation.

Chaque vendredi, un dîner de clôture, en rapport avec le thème choisi, constitue un aboutissement.

5- un accueil pour chacun

Les stages sont un espace de vie où l'enfant peut se sentir important aux yeux des adultes qui prennent soin de lui, où il peut prendre des initiatives, participer à la vie collective en donnant son avis, se sentir accepté et valorisé dans le groupe où il vit des expériences diversifiées.

Les conditions de continuité et de stabilité dans le cadre de vie sont nécessaires.

C'est le lieu d'accueil qui s'adapte aux besoins des enfants accueillis et non l'inverse.

D'autant plus lorsque l'on accueille des enfants à partir de 2,5 ans ou en situation de handicap. Un enfant a besoin de sécurité physique et affective pour s'épanouir et continuer à s'investir dans l'environnement, dans les activités et dans les relations avec les adultes et les autres enfants.

L'enfant peut éprouver cette sécurité au travers de l'aménagement de l'espace et des relations avec l'équipe d'animation.

La relation de confiance et le sentiment de sécurité se construisent jour après jour au travers des contacts avec un adulte qui apporte au bon moment une réponse ajustée, répétée et stable à ses besoins. Des repères fiables, des personnes de référence et des limites fourniront à l'enfant la structure qui l'aidera à se sentir en sécurité.

6- Organisation (accueil, activités, temps libre)

Un accueil est prévu de 7h à 9h et de 16h à 18h00.

De 7h à 8h et de 17h à 18h, l'accueil est payant.

Les activités proposées débutent à 9h et se terminent à 16h.

Chaque journée commence par le même rituel d'accueil. Les collations et le dîner sont servis chaque jour à la même heure de manière à instaurer des repères pour les enfants.

L'accueil se fait dans un climat serein pour l'enfant et ses parents, afin de faciliter la séparation et l'adaptation à cet environnement nouveau.

L'équipe d'animation accueille les enfants et les parents. Ce moment de première rencontre est l'occasion d'échanger ensemble. L'accueil se veut convivial.

L'enfant peut librement agir dans un espace sécurisé.

Lors des périodes d'accueil, le matin ou le soir, la coordinatrice, les animateurs et les parents pourront être en contact.

Ceux-ci peuvent également profiter de ce moment pour donner l'un ou l'autre renseignement concernant leur(s) enfant(s).

La coordinatrice prend soin de transmettre les informations à l'ensemble de l'équipe.

L'équipe d'animation est aussi à l'écoute des enfants.

Pendant les stages, l'enfant est accueilli individuellement. Durant cette période, des livres et des jeux sont librement mis à disposition des enfants.

Etant donné l'horaire presté par les animateurs, les parents pourront être en contact le matin et le soir avec un animateur qui s'est occupé de leur enfant et qui pourra soit transmettre les informations nécessaires, soit raconter la journée.

L'équipe d'encadrement est soucieuse de respecter le rythme naturel de l'enfant, surtout pour les plus petits. Pour l'accueil du matin et/ou du soir, l'enfant a la possibilité de choisir l'activité libre qu'il souhaite (jeux de société, lecture, repos, coloriage...).

Les activités proposées, lors des stages, sont des bricolages, jeux, sports, recettes culinaires, des activités sportives (piscine...), récréatives ou ludiques. Elles sont organisées afin d'offrir aux enfants une autre ouverture au monde.

En cas de beau temps, les activités de plein air sont privilégiées.

Les activités sont variées et choisies pour chaque groupe en fonction de l'âge, des capacités et des compétences des enfants.

Trois groupes sont prévus :

- De 2 ans ½ à 4 ans,
- De 5 à 7 ans,
- De 8 à 12 ans,

Selon les activités proposées, des sous-groupes ou des regroupements peuvent être prévus. Un programme d'activités varié et adapté à l'âge des enfants est proposé tout au long de la semaine par l'équipe d'animation.

Ce programme ne constitue qu'un canevas et s'adapte tout naturellement aux circonstances, aux attentes et aux désirs.

Pour les sorties extérieures, le planning des excursions est donné le premier jour de la semaine. Il est modifiable en fonction des conditions météorologiques

Les activités rencontrent les différents besoins des enfants : développement physique, sensoriel, de la personnalité, de la créativité, du sens pratique et social.

Afin d'être dans la vie de tous les jours un citoyen responsable, critique, actif et solidaire. Les enfants peuvent y grandir en conjuguant plaisir et initiative, exploration et relation.

Lors des bricolages, des activités manuelles ou culinaires, les enfants ont le choix d'y participer ou non. Les enfants ne désirant pas prendre part à l'activité s'occupent librement (dessin, coloriage, jeux de société, puzzle...).

Lors des activités sportives ou de psychomotricité, les enfants prennent part à la décision du type de sport ou de jeux qu'ils veulent pratiquer.

Les moments de pure détente ne sont pas oubliés. Pendant les temps libres, les enfants peuvent utiliser du matériel sportif (ballons, cerceaux, raquettes...) s'ils en font la demande.

Les sollicitations des enfants seront intégrées aux activités selon les possibilités. Pour les petits, un local sieste est prévu. L'environnement local pourra être exploité à travers des promenades ou des grands jeux comme par exemple des jeux de pistes à travers le village.

Les journées de stage alternent des temps d'activités structurées et des temps libres. Ceux-ci ne sont pas des temps morts mais des moments qui permettent à l'enfant de souffler et de gérer ses propres envies. Les temps libres font partie des temps d'animation durant lesquels les animateurs sont présents.

L'organisation doit permettre à tous de garder un rythme de vacances. Dans ce cadre, la sieste des plus jeunes est organisée pour respecter les besoins et le rythme de chaque enfant. Cependant celle-ci n'est pas imposée.

7- Equipe d'encadrement

Lors des stages, il y a 3 groupes d'âges :

- 2,5 ans à 4 ans,
- 5 ans à 7 ans,
- 8 ans à 12 ans.

Pour chaque groupe, il y a un animateur et un co-animateur.

Les animateurs sont de préférence des personnes qui ont une expérience en animation d'enfants : accueillantes extrascolaires, instituteurs, éducateurs, animateurs reconnus, étudiants de sections pédagogiques...

Des étudiants sont aussi engagés mais ils sont alors encadrés par des personnes plus expérimentées.

Les animateurs sont désignés par le Collège Communal en respectant les normes d'encadrement souhaitées par l'ONE. En plus de ces animateurs, une coordinatrice est désignée.

L'encadrement est assuré par la coordinatrice et des animateurs compétents, en nombre suffisant.

Les normes d'encadrement sont :

- Un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans,
- Un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.
-

Un animateur sur trois est breveté ou assimilé.

Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation dynamique qui offre aux enfants un mode de vie adapté à leurs besoins, et leur professionnalisme va de pair avec leur motivation et leur créativité.

Outre le personnel d'encadrement, du personnel d'entretien est affecté aux lieux où se déroulent les stages.

8- Réunions préliminaires

Des réunions de concertation sont organisées avec l'équipe d'encadrement, avant chaque période d'accueil, pour que l'équipe puisse :

- S'approprier le projet d'accueil
- Réfléchir et penser aux animations
- Préparer et adapter les activités
- Echanger les idées
- Répartir les groupes d'âge
- Établir un mode de vie au quotidien
- Prévoir les besoins en matériel
- Aménager les locaux

Les réunions permettent également d'expliquer l'organisation et les principes d'animation à tous les animateurs désignés.

Elles permettent aussi aux animateurs de se rencontrer, de faire connaissance et de créer un esprit d'équipe et une cohésion entre eux.

9 - Conclusion

Il ne s'agit pas de transformer le temps libre, tellement nécessaire, en un temps d'obligations nouvelles ou d'apprentissages complémentaires. Le jeu, les activités valent d'abord par le plaisir qu'y trouvent les enfants. Ils développent ainsi imagination, créativité, autonomie, capacité d'entrer en relation avec les autres.

S'il est évidemment essentiel que l'accueil soit de qualité, qu'il propose des activités stimulantes et soit source de plaisir, il convient de se rappeler que l'enfant a aussi besoin de cultiver son << jardin secret >>, se reposer, rêver, jouer en solitaire ou avec un ami, sans qu'un adulte ne lui impose en permanence une activité au nom de ce qui serait bon pour lui.